

L
INFORMATIONS

C
Correspondance

O
UVRIERES

L
U
T
T
E
S

le Numéro : 2 F - MENSUEL

N° 108-109 AOUT-SEPTEMBRE 1971

SOMMAIRE

En marge de la grève des mineurs	1
Les ouvriers alsaciens	3
Capitalisme	5
La mort d'un dirigeant	10
Vive la Commune !	10
L'hôpital usine	11
Les communistes	15
A propos du syndicat	16
Dans les boîtes	17
Notes de lecture	22
Publications	27

Directeur de la Publication : P. BLACHIER
Imprimerie Coop. l'Abeille - 34 Montpellier

En marge de la grève des mineurs lorrains

(Extrait de « Vivre », n° 4, juin 71 - 7, avenue de la Forêt Noire - 67 Strasbourg)

La cité de Behren les Forbach et les Houillères du Bassin de Lorraine

LA CITE

Il y a une quinzaine d'années, les Houillères du Bassin de Lorraine (H.B.L.), connurent un essor brutal en raison d'impératifs économiques complexes.

On appuya cet essor par une embauche trépidante, des contrats furent rapidement établis avec nos voisins allemands, italiens, avec les pays d'Afrique du Nord, etc... qui nous envoyaient leur excédent de main-d'œuvre.

D'où la naissance, du jour au lendemain pratiquement, près de Forbach en Moselle, d'une ville de 15.000 habitants, Behren-Cité, formant avec la petite localité de Behren-Village, la commune de Behren-les-Forbach.

Ville est un bien grand mot : trente nationalités entassées pêle-mêle dans une affreuse cité en préfabriqué (« une cité sans hommes et sans oiseaux « Politiq-Hebdo), mal chauffée, grise,

l'épaisseur permet de suivre les ébats et conversations amoureux des voisins ; pas de béton sur avec des entrées de blocs où hurlent parfois 30 gosses pour une entrée puante ; des murs dont les toits plats des blocs, mais de la tôle ondulée — peu solide et vite pourrie ou rouillée — d'où les auréoles dans les plafonds des derniers étages à la moindre pluie, ne parlons pas de la fonte des neiges. Peu d'espaces « verts », gris, dirons-nous plus justement ; quelques terrains plus ou moins vagues ou de rares arbres sont saccagés par les « hordes de jeunes délinquants » que secrète ce milieu. *Sous-prolétariat* ? Certes non : les hommes, pratiquement tous mineurs aux H.B.L. gagnent au moins le smig aux postes les plus mal payés ; s'y ajoutent les allocations familiales qui, de plus en plus intéressantes à chaque naissance, encouragent tristement la politique des familles nombreuses chère à Debré le lapiniste ; les femmes ici, qu'elles soient salariées (cf. la chemiserie Hoffman) ou ménagères chez elles (ménage, popote, mômes) sont des esclaves, vieilles à 35 ans, à force de grossesses et de travail.

LES H.B.L.

La mine a connu depuis une période de crise : des milliers de tonnes de stocks de charbon, près des puits, et n'ayant d'autre usage que de pourrir sur place ; mais gare aux pauvres bougres qui comptent se ravitailler la nuit en s'approchant des stocks avec une charrette : les H.B.L. ont leur police privée qui veille : forte amende au voleur ! Licenciement s'il est mineur ! Pareillement, lorsque des policiers contrôlent les autobus qui ramènent les ouvriers chez eux et qu'ils trouvent dans la « musette » de l'un d'entre eux un billot, un petit billo de bois ramené du boulot pour faire chauffer la lessiveuse de la femme, amende !

Pourquoi ce charbon inutile ?

— Parce que d'un côté, l'ouvrier trime pour sa prime de rendement, poussé par le contremaître qui songe à la sienne, lui-même bousculé par le porion pour les mêmes motifs, ne parlons pas de l'ingénieur et de sa prime à lui (d'où surproduction). A propos de primes, voir en fin d'article « les Primes Spéciales » ;

— d'autre part, on peut acheter partout du charbon moins cher que le charbon lorrain dont l'extraction — en raison de la profondeur des gisements — et le traitement sont horriblement coûteux : le charbon sarrois est de meilleure qualité, l'achat de charbon *américain*, transport compris, est plus rentable que l'extraction du charbon lorrain !

— En outre, nous achetons, sommes *forcés d'acheter* du charbon étranger en raison de l'antique plan Schumann.

D'où CRISE, et crise *prévisible* à l'époque de l'essor, et à laquelle il eut fallu faire face *bien avant la crise* par l'élaboration massive de l'industrie de reconversion (trop faiblement installée à Karling et à Marinau). Au lieu de cela, on a modernisé les moyens d'extraction à outrance, licencié une partie du personnel, conservé au seul personnel hautement qualifié et à l'indigène une vie décente et viable mais toujours menacée par des crises possibles, exploitant au rendement une main-d'œuvre étrangère qui glisse vers son sort de sous-prolétariat.

Donc la crise a été surmontée :

— par les licenciements,

— par l'arrêt total de l'embauche,

— par la mise en retraite prématurée. Par les fermetures des puits (cf. les grèves de Faulquemont).

Conséquence : crise de l'embauche - chômage : les machines modernes travaillent au fond à la place de l'homme, on n'embauche plus que les « jeunes de 17 à 25 ans, ayant des qualifications techniques ».

Et l'avenir ? Il n'y en a pas !

ASPECTS SOCIAUX

Le porion n'habite pas la cité, il a une maison individuelle — fournie par l'entreprise — comme l'ingénieur qui bénéficie en outre d'une voiture, avec chauffeur s'il veut bien se donner le mal de l'exiger, d'un jardinier, d'une femme de chambre, etc... L'ouvrier habite la cité ou la maison qu'il s'est construite après des années d'économie et « d'austérité » permanente ; ses congés pour accidents sont limités dans le temps parce que correctement payés ; par contre, les congés de maladie sont désastreux pour le mineur, surtout s'ils se prolongent, car ce qu'il touche baisse progressivement au bout du 1er mois pour tomber à moins de 30 % de son salaire après plusieurs mois d'incapacité de travail ; d'ailleurs le médecin conseil se charge de le renvoyer au boulot bien avant la guérison ; l'ouvrier évite donc d'être malade... Les soins qu'on lui accorde ne comprennent jamais ni traitements ni médicaments coûteux, pas même en cas d'hospitalisation, et pour cause : on le « répare », à l'hôpital Ste-Barbe de Forbach, hôpital appartenant aux H.B.L.

A une femme de mineur (régime de sécurité sociale minière de son mari) qui demandait au médecin « de famille » (en contrat avec les Houillères) un sirop alcoolisé très efficace pour les affections des voies respiratoires, le praticien répondit : « Si vous voulez vous saouler, allez vous acheter une bouteille de rhum ». Ce sirop, de par son prix, ne fait pas partie des médicaments que les médecins des H.B.L. peuvent prescrire aux assurés de la caisse minière.

Les accidents au fond des puits sont nombreux et tous ne sont pas révélés au public, grâce à la complicité de certains journaux tels le *Républicain Lorrain* ; lorsqu'un accident est connu, les autorités des H.B.L., les responsables de la Sécurité brandissent des chiffres : « Voilà ce que coûtent les mesures de sécurité. Une fortune ! Beaucoup trop d'argent ! Le responsable, c'est l'ouvrier : il croit connaître les dangers, il est imprudent, il ne respecte pas les consignes de sécurité ». Et pourquoi ? Les ouvriers sont-ils une race d'abrutis ? Certes : abrutis par le travail, par le rendement, par les vociférations du porion qui guette sa prime !

Quand un ouvrier est tué en fin de semaine, les Houillères invitent sa famille à le faire enterrer le dimanche plutôt qu'au début de la semaine suivante : de cette façon, elles n'ont pas à payer une demi-journée d'absence aux camarades qui assistent à l'enterrement ; si la famille est réticente, on lui offre 3.000 à 5.000 N.F. pour qu'elle accepte ! Certes, 5.000 F ne rachètent pas un disparu, mais les avoir ou ne pas les avoir, voilà qui compte pour une femme d'ouvrier ; un ouvrier cégétiste fut tué au fond ; l'épouse n'étant pas au courant de ces modalités (l'indemnisation sus-nommée) se plia à l'invitation des Houillères et son mari fut enterré le dimanche ; lorsqu'elle apprit, quelques jours plus tard, qu'elle venait de perdre 5.000 F, elle s'en prit au délégué syndical : il avait « oublié » de l'informer. N'allons pas jusqu'à prétendre que cet oubli lui fut dicté par quelque intérêt personnel... Nous avons déjà signalé, dans l'article sur la chemiserie Hoffman, que les syndicats sont passablement pourris dans cette région — il est sans doute inutile de rappeler — faisons le tout de même pour ceux qui ignorent ces faits — comment F.O., C.F.T.C. et C.G.C. ont fait avorter la récente grève des mineurs de Faulquemont en signant, escortés et protégés par des C.R.S. (qui vinrent jusqu'au carreau de la mine pour soustraire les signataires

à la colère des mineurs) le protocole d'accord refusé par la C.G.T. (il fallait qu'il y ait de quoi le refuser) et la C.F.D.T.

LES PRIMES SPECIALES

(Article emprunté au Bulletin d'Information du Parti Socialiste Unifié - Secteur Charbon)

« Les documents qui suivent nous ont été aimablement communiqués par un lecteur. Renseignements pris, il s'agit d'une liste de primes secrètes, donc sans rapport avec les primes officielles de production et de rendement versées en fin d'année à certains ingénieurs. Notons au passage que la somme de 4.590.000 A.F. correspond à 4 ons de salaire d'un ouvrier (Lagabrielle, directeur des H.B.L. touche un « émolument » mensuel de 60.000 F ! ! ! De source sûre, bien qu'il nous soit impossible de le prouver par des documents tels que les suivants) alors que depuis le 1-1-68 on a supprimé aux ouvriers un bon nombre de primes de quelques centimes.

Nous nous sommes permis d'encadrer les noms de 3 ingénieurs qui ont touché des primes en raison de leur attitude pendant la grève d'octobre 1970 ».

Les ouvriers alsaciens remettent en cause le patronat de droit divin

Les deux départements alsaciens viennent de connaître trois grèves au cours desquelles l'autorité d'un patronat de droit divin fut directement contesté lors de grèves qui furent déclenchées spontanément, en dehors de tout mot d'ordre syndical.

La première à MALMERSPACH (Haut-Rhin) a touché une usine textile qui emploie plus de 500 personnes. Le patron a une collection particulière de voitures anciennes, près d'une centaine, que jamais personne n'a réussi à voir, mais qui occupe une douzaine d'ouvriers payés sur le travail des ouvriers et ouvrières de la filature. Si la grève a trouvé officiellement comme motif la revendication d'un 13e mois et de primes, ce qui montre le manque de formation politique des travailleurs qui ont provoqué le mouvement, mais surtout la faiblesse de l'impact des mots d'ordres syndicaux, en réalité, les travailleurs de Malmerspach ont fait grève dans un mouvement de révolte, pour rencontrer leur patron invisible, une bonne fois en face et leur dire ce qu'ils pensaient. La rencontre eut lieu à minuit. Déçus du refus répété de les recevoir,

une partie des travailleurs occupent la filature. Les gendarmes arrivent. Pour prévenir leurs camarades, les grévistes font alors sonner les cloches de toute la vallée. Ce qui prouve la sympathie profonde de la population pour ce mouvement de grève, et donc celle du clergé. Faut être en Alsace pour voir les cloches sonner pour appeler à une occupation d'usine ! Ou en Bretagne encore !

Alerté, le patron arrive également. Au milieu de la nuit, la rencontre a lieu. C'est orageux. Les travailleurs de la filature obtiennent ce qu'ils veulent.

**

Quelques jours après, c'est à SCHIRMECK (Bas-Rhin) qu'un conflit éclate à Coframaille,

une usine qui dépend du groupe Agache Willot. Là également, les syndicats le reconnaissent, le mouvement est parti sans eux, et ce sont essentiellement les femmes qui ont fait grève. Les ouvriers, qui dans cette usine où les ouvrières représentent près des 3 / 4 des trois cent salariés, sont un peu les privilégiés, les mieux payés, et n'ont suivi le mouvement qu'à contre-cœur. Par honneur de mâle, presque ! Que réclamaient les ouvrières ? Une meilleure organisation du travail et la mutation de trois membres de la direction. Elles refusent que la rentabilité de l'entreprise ne se fasse qu'aux dépens des salariés et par des cadences qui se payent en santé. Elles demandent à parler directement aux grands patrons, pas aux petits chefs de la boîte de Schirmeck, qui n'est qu'une des 30 du groupe Willot.

Si, en effet, les ouvrières sont payées au mois, elles le sont aussi au rendement. Par sadisme ou bêtise, les petits chefs, contremaitres, ne trouvent rien de mieux que de changer tous les mois une ouvrière de machine. Le temps de la mise en train, ce n'est que pendant une quinzaine de jours qu'elle peut atteindre une certaine cadence, sans trop se crever, pour atteindre un salaire décent. Les ouvrières ressentent que ce sont les contremaitres qui sabotent la production et accroissent inutilement leur fatigue.

Le chef mécanicien s'amusait également à énerver les ouvrières : quand une machine est en panne, les ouvrières devaient recevoir une carte de pointage, mais il refusait de la leur donner, d'où des pertes de salaires pour la partie calculée au rendement. Certaines ouvrières estimaient même que le chef mécanicien sabotait les machines pour faire baisser les salaires.

Et en plus de tout cela, bien entendu lutte anti-syndicale (C.F.D.T.) contre les délégués : déplacement de poste, proposition d'avancement, etc. Finalement, les ouvrières obtinrent ce qu'elles voulaient : le déplacement de 3 petits chefs qui désormais n'ont plus aucun contact avec elles.

..

A SELESTAT, c'est également d'une filature qu'il s'agit, mais le patron a reconverti une partie de ses locaux (et de ses ouvriers) en fabrique de sièges, la SOFASIC. Là, le but de la grève est clair, il a été crié plusieurs heures durant pendant des défilés à Sélestat (Bas-Rhin), il a été écrit noir sur blanc à l'inspection du travail : les travailleurs demandent le renvoi du directeur de la production, un véritable tyran qui depuis 4 années fait régner un climat de peur permanente dans l'usine. Tous les moyens lui étaient bons pour humilier les ouvriers : contre-

maîtres qui du jour au lendemain devenaient ouvriers ou inversement ; des salaires à la tête du client : 3.90 F pour la plupart, même après 20 ans d'ancienneté, jusqu'à 7,50 F pour un ouvrier mouchard qui faillit se faire lyncher par les ouvriers, le premier jour de la grève ; aucun respect de la sécurité, de l'hygiène ; un rythme de cadences infernal : un ouvrier, depuis 38 ans dans la boîte, accusa la direction d'avoir tué deux personnes et d'avoir immobilisé pour la vie un troisième. *La répression syndicale* (CFDT) là aussi bat son plein. Sans parler des « agressions » d'ouvrières dans son bureau.

La colère des ouvrières était telle que le jour où la grève fut déclenchée, elles auraient presque lynché le directeur en question. Une potence avait été dressée dans la cour, avec une pancarte portant son nom. Du coup, il révéla sa veulerie. Il pleura, se traîna aux pieds des syndicalistes pour être protégé, promit tout ce qu'ils voudraient, et, de peur des ouvrières et ouvriers, s'enferma dans son bureau, demanda aux syndicats de se porter garants de sa sécurité. Ce que la presse locale appela pompeusement une « séquestration ».

Plusieurs manœuvres d'intimidation furent alors tentées, couvertes par le propriétaire des usines qui, de l'avis des ouvriers de la boîte, passe sa journée à lire « Le Figaro » dans son bureau et ne fait rien d'autre.

Mais rien n'y fit. Les travailleurs avaient l'appui de la population qui connaissait l'ambiance de la boîte. Les médecins de Sélestat, sans qu'on leur demande rien, donnent 15 jours de congé maladie à tous les salariés de la filature ou de la SOFASIC qui viennent les voir !

La grève eut également un effet très important sur la naissance d'une véritable solidarité ouvrière dans la boîte. Partie d'une équipe de nuit où se trouvaient quelques militants C.F.D.T., la grève se répandit comme une traînée de poudre. Mais comme les deux usines travaillaient en 3x8, les ouvriers ne se connaissaient pas d'une équipe à l'autre. Pour la première fois, ils se retrouvaient ensemble, dans un climat d'amitié véritable, même avec les quelques 60 travailleurs immigrés de la boîte, des portugais entrés clandestinement en France pour la plupart. Ce qui montre bien que le racisme est sécrété par l'idéologie bourgeoise et que la révolte ouvrière fait renaître l'unité.

Le résultat : le directeur « fut » démissionné et le travail reprit aux accents de la Marseillaise.

..

Si l'on ajoute deux récentes statistiques patronales qui s'inquiètent du taux singulièrement élevé de l'absentéisme des ouvriers, même depuis la mensualisation, et dans la métallurgie à un niveau supérieur à la moyenne française, si l'on s'aperçoit que ces trois grèves sont nées d'une profonde révolte ouvrière dans des boîtes textiles dominées encore en Alsace par un patronat de droit divin, si l'on prend également en compte que le mouvement a été radicalisé par les ouvrières, c'est-à-dire la catégorie de salariés les moins bien payés et subissant le plus la tyrannie du patron, on ne s'étonnera plus que dans ce mouvement les syndicats apparurent comme singulièrement bureaucratiques et temporisateurs, allant même jusqu'à faire écran entre les grévistes et des militants politiques venus discuter.

Mais il ne s'agit là que de mouvements sporadiques, de révolte ouvrière, sans perspectives, sans recherche d'un soutien dans les autres usines du groupe par exemple, et même sans référence directe aux combats du mouvement ouvrier de ces dernières années. Reprendre le travail en chantant la Marseillaise après avoir fait licencier un directeur ! C'est tout un symbole. C'est au moins la preuve que les travailleurs alsaciens se révoltent et veulent que l'on respecte leur dignité, mais qu'ils sont encore loin d'un véritable combat pour le pouvoir.

(Texte pris dans les informations transmises par A. GALSI (5-71) 7, av de la Forêt Noire, Strasbourg)

Capitalisme et Conscience de Classe

Un des moyens de domination du capital est dans la possibilité de maintenir et d'accroître son pouvoir spirituel sur les travailleurs en achetant des journalistes, des écrivains, des intellectuels pour chanter leurs louanges, glorifier leur autorité et, par la ruse et le savoir, défendre le pouvoir du capital contre toute critique.

Un des moyens de lutte de la classe ouvrière contre cette forme de domination n'est pas dans l'instruction des masses ignorantes par de savants professeurs ou le bourrage de crâne d'une organisation (parti ou syndicat), mais seulement par l'auto-éducation qui se développe avec la lutte, par le brassage et l'échange d'idées et d'expériences. C'est un peu la situation qui s'est amplifiée depuis Mai 68 à travers une foule de bulletins et de publications diverses, éphémères souvent mais toujours renaissants, amenant un flot d'informations, fondant les idées dans le creuset des luttes et des expériences, détruisant la prétention des vieilles organisations (même sous de nouveaux oripeaux) à imposer la traditionnelle (et capitaliste) passivité de pensée (et d'action).

Le texte qui suit montre que les dirigeants capitalistes sont eux bien conscients du danger de cette situation et qu'ils cherchent à mettre en place d'autres moyens de maintenir leur domination spirituelle. C'est là une réponse dialectique normale. Et c'est à nous de trouver la réponse pratique. Ce texte nous a été adressé anonymement, les références ayant été préalablement dissimulées : il semble émaner d'un syndicat patronal et destiné aux entreprises adhérentes. Il permet de voir la systématisation de la pensée des dirigeants en regard de ce « problème de l'information » pour perfectionner au maximum l'appareil de domination actuellement existant (6-71).

L'INFORMATION EN CAS DE CRISE

Le terme « d'entreprise » employé dans cette note est pris dans un sens très général : il désigne aussi bien les entreprises de toutes dimen-

sions que les organisations professionnelles et interprofessionnelles. Chacun saura adapter ce mento à ses moyens et à ses besoins.

Remarques liminaires

A) LES SITUATIONS « CHAUDES »

L'entreprise doit être en mesure de diffuser avec efficacité une information rapide et précise, non seulement au cas de troubles, mais aussi, par exemple :

— dès que prennent naissance des rumeurs concernant d'éventuelles fusions ou absorptions, cessations ou réductions d'activité, difficultés financières : les mises au point doivent être immédiates, brèves et fermes, mais sereines. Cela implique que l'entreprise doit se tenir constamment informée de ce qui se dit et se publie sur son compte (cf. chap. I).

— dans le cas de graves accidents ou de sinistres : l'entreprise ne doit pas se laisser acculer à démentir, à rectifier, à se défendre. Il faut qu'elle prenne les devants (cf. § C).

— dans des situations de crise générale.

B) UN TERRAIN PRÉPARÉ DE LONGUE DATE

L'accueil fait aux informations venues de l'entreprise sera d'autant moins réticent que des relations habituelles et confiantes auront été établies depuis longtemps, en particulier avec la presse.

Ce n'est pas en période de crise, quand l'entreprise a besoin de la presse que les dirigeants de l'entreprise ont à se montrer coopératifs. C'est en temps normal et surtout quand la presse a besoin de l'entreprise. Les portes de celles-ci doivent s'ouvrir largement : même quand, en définitive, il ne jugera pas opportun de donner les renseignements sollicités, un dirigeant d'entreprise n'hésitera jamais à recevoir le journaliste solliciteur, afin de lui expliquer les raisons pour lesquelles il souhaite ne pas répondre à telle enquête, ne pas autoriser tel contact, ne pas se prêter à tel reportage.

Si les journalistes sont portés à accorder peu de crédit à l'entreprise, c'est qu'ils ont, à tort ou à raison, le sentiment que celle-ci a toujours plus d'exigences que d'ouverture. Elle montre peu d'empressement à aider les journalistes à faire leur métier et accepte mal de se plier aux habitudes des gens d'information, qui, selon elle, font trop souvent les choses au dernier moment et ne laissent pas à l'interlocuteur le temps de la réflexion.

De même, les « leaders d'opinion » n'accorderont guère de crédit aux informations qu'une entreprise leur fait parvenir soudain, en cas de crise, si au cours des années ou des mois précé-

dents, cette entreprise n'a jamais cru devoir leur donner signe de vie.

L'efficacité de l'information aux moments difficiles est fonction directe de la politique de plus ou moins grande ouverture menée en temps normal.

C'est là une notion essentielle, valable aussi pour l'information interne.

C) DES REACTIONS RAPIDES

Une information qui vient trop tard est une information qui manque son but : celui qu'on écoute le plus volontiers, c'est celui qui parle le premier. Il est indispensable de réagir très vite et de *prendre les devants* chaque fois qu'on le pourra. Donc, de n'avoir pas à improviser les dispositions nécessaires.

D) L'AUTONOMIE NECESSAIRE

Il serait inconcevable que la direction locale d'un établissement décentralisé s'enferme dans le mutisme pour la simple raison que le centre de décision de l'entreprise se trouve à Paris ou ailleurs. *La direction générale de l'entreprise donnera latitude à la direction locale d'utiliser tous les moyens d'information convenables*, ce qui suppose que l'échelon local doit être préparé à cette action et que l'envoi en renfort immédiat d'un spécialiste de l'information venu du Siège fera partie éventuellement des dispositions à prendre.

1. -- L'entreprise s'informe

Que dit-on de nous, qu'écrit-on sur nous, quelles sont les rumeurs qui circulent à notre propos ? Pour contrebattre efficacement les informations d'une autre source avant qu'elles ne s'accréditent, l'entreprise doit être elle-même bien informée.

Dépouillement de la presse écrite

— Par qui ? où (quand les bureaux de l'entreprise ne peuvent être utilisés) ?

Ecoute de la radio

— Magnétophones pour enregistrer informations et commentaires. Où ? Quels responsables ?

Ecoute de la télévision

— Magnétophones. Responsables.

Communiqués et informations d'autres sources

— Qui les recueille ? Comment ?

— Les relations établies avec certains journalistes permettent-elles d'escompter que l'entreprise sera avertie, avant publication, de la teneur de ces textes venus d'autres sources ?

Tracts

— Qui les recueille ? Où sont-ils rassemblés et classés ?

Rumeurs

— L'entreprise peut-elle compter sur des informateurs sûrs ? Lesquels ? Que l'on joint comment ? Qui rendent compte à qui, où et comment ?

— Liaisons nécessaires ?

Milieus hostiles

— Y a-t-on des observateurs ? Liaisons ?

Acheminement des informations recueillies

— Comment la direction de l'entreprise est-elle saisie des informations recueillies ? Destinataires ? Moyens d'acheminement ?

II. -- L'entreprise informée

1) LES ORGANISATIONS PATRONALES (QUI INFORMENT A LEUR TOUR LE C.N.P.F.)

Ces organisations ont prévu, de leur côté, un ensemble de mesures à prendre en cas de crise. L'entreprise trouvera auprès d'elles les moyens de renforcer ses propres actions d'information. Une bonne coordination est donc multiplicatrice d'efficacité.

2) LA PRESSE

Il est indispensable — même en dehors de toute situation exceptionnelle — d'avoir des relations directes avec les journalistes et pas seulement avec les états-majors des organes d'information.

Les bonnes relations et les contacts désintéressés avec les directeurs ou responsables à un niveau élevé des journaux et des stations de radio ou de télévision relèvent d'une politique générale d'ouverture et, à ce titre, doivent figurer au premier rang des préoccupations des chefs d'entreprise et dirigeants. Mais, en période de crise, il n'est pas toujours possible à la hiérarchie des journaux ou des stations émettrices de filtrer l'information : celle-ci est le fait de journalistes, pas toujours spécialisés, qui ont à parer au plus pressé et à « couvrir » l'actualité chaude sur le terrain. C'est donc à la source que les contacts sont souvent les plus utiles.

Les chefs des informations, les secrétaires de rédaction, les journalistes des rédactions locales ou départementales sont des interlocuteurs qu'il faut bien connaître et dont l'attitude a au moins autant d'importance, dans les cas de grande urgence, que celle du directeur ou du rédacteur en chef.

Fichier des journalistes

— Possède-t-on un répertoire des adresses professionnelles et personnelles, avec téléphone, des journalistes, y compris les correspondants locaux des journaux de Paris et les collaborateurs des agences de presse (en particulier A.F.P.) ?

— Quelles personnes de l'entreprise doivent posséder ce répertoire ?

— Les principaux journalistes figurent-ils dans les carnets personnels des dirigeants et dans les répertoires que ceux-ci possèdent, non à leur bureau, mais à leur domicile ?

— Avec quelles personnes des organisations professionnelles connaissant bien les journalistes aura-t-on à coordonner une action éventuelle ?

— Quels sont les fonctionnaires municipaux et départementaux chargés des relations avec la presse ? Comment coordonner leur action d'information et celle de l'entreprise ? (ils doivent être informés et au même titre que les journalistes).

— A-t-on les moyens, en faisant appel si nécessaire aux organisations patronales, de provoquer ou de maintenir des contacts avec la rédaction centrale, à Paris, de certains organes — et tout spécialement les éditorialistes des radios et de la T.V.

Interlocuteurs des journalistes

— Les journalistes savent-ils où joindre, en dehors de l'entreprise, les principaux dirigeants de celle-ci (Adresse et téléphone personnels à leur communiquer — éventuellement aussi ceux de la résidence secondaire).

— Les journalistes savent-ils comment joindre les dirigeants, dans l'entreprise même, après l'heure de fermeture du standard téléphonique ? (Numéros des lignes de renvoi à communiquer).

Envoyés spéciaux

Quand un événement régional ou local prend, aux yeux de la presse, l'importance d'un fait de grande actualité nationale, les organes d'information dépêchent sur place des envoyés spéciaux qui ne travaillent pas toujours en liaison avec leurs confrères. Il faut tenter d'avoir des contacts directs avec ces envoyés spéciaux.

— Comment savoir à quels hôtels les envoyés spéciaux sont descendus ? Où leur faire parvenir d'éventuels messages ? (Liaisons à étudier).

— Peut-on organiser un contact à l'aéroport ?

— A-t-on prévu, en permanence, la présence, sur les lieux où il se passe quelque chose, de représentants ou d'agents de liaison de l'entreprise, capables de repérer les envoyés spéciaux et de leur signaler où et comment peuvent être joints les dirigeants de l'entreprise, quand ces dirigeants ne sont pas eux-mêmes sur place ?

— Quelles liaisons sont à prévoir avec les personnes ou les organismes auprès desquels les envoyés spéciaux vont s'informer ? (organisations patronales, chambre de commerce, renseignements généraux, préfecture, etc...).

Réunions de presse

Dans le cas d'un événement qui se prolonge, il est bon de prévoir aussitôt que possible, *une structure d'information, en un lieu et à des heures fixes* : on fera savoir aux journalistes — par les moyens habituels : convocations doublées de coups de téléphone — que les porte-parole habilités de l'entreprise se tiennent à leur disposition à tel endroit, à telle ou telle heure... (il faut tenir compte des délais d'acheminement des dépêches et de fabrication des journaux).

— Où pourra se tenir, dans l'entreprise ou en dehors de l'entreprise, selon les cas, la conférence quotidienne de presse ?

— Où et comment va-t-on la préparer chaque jour ? (il faut avoir quelque chose à dire).

Communiqués et notes

— Qui rédigera les communiqués et notes ?

— Si les bureaux de l'entreprise ne sont plus accessibles, où se réunira l'équipe de rédaction ? (dans les locaux de l'organisation interprofessionnelle, dans un hôtel de la ville, au domicile d'un des dirigeants ?).

— Quels moyens aura-t-on de dactylographier, reproduire et distribuer les textes ? (cf ch. III).

D'autres textes pour la presse

Les textes remis à la presse n'ont pas à prendre nécessairement la forme de communiqués « officiels », de mise au point, de déclarations du P.D.G. Il peut s'agir aussi, par exemple, de lettres ouvertes du P.D.G. à telle ou telle personnalité ou de lettres à la rédaction du journal adressées par des collectivités (amicales de cadres, association de locataires d'une cité ouvrière, amicale sportive, etc...) ou des personnes privées, dont le point de vue rejoint celui de l'entreprise. Les journaux accordent, on le sait, une très grande importance aux *lettres de lecteurs* et sont volontiers disposés à les publier.

— Coordination avec des personnes privées ou des organismes représentatifs qui peuvent agir

dans le même sens que l'entreprise ou l'organisation patronale. Lesquels ? Comment travailler en liaison ? Qui établira cette liaison avec les supporteurs ?

Intervention à la radio et à la télévision

— Qui seront le ou les porte-parole de l'entreprise ?

— Le chef d'entreprise et ses porte-parole ont-ils suivi une préparation pour tirer un bon parti de ces moyens modernes d'information ? (Entraînement au magnétophone et au magnétoscope - Où ? Quand ?).

Interlocuteurs de la presse

— Si le chef d'entreprise ou ses adjoints directs sont empêchés d'agir par force majeure, qui parlera, écrira, s'exprimera en leur nom ? (Prévoir des délégations d'autorité à plusieurs degrés et donner d'avance des lettres accréditives, habilitant ces porte-parole).

3) LES LEADERS D'OPINION

— A-t-on prévu des jeux d'enveloppes préparées en plusieurs exemplaires pour l'envoi de lettres, de communications ou de messages à des notables dont l'opinion a une particulière importance et qui, faute d'être directement informés par l'entreprise, peuvent répandre, sans mauvaise intention, de regrettables contre-vérités ?

— Sait-on comment joindre les élus locaux, les ecclésiastiques, les universitaires, les responsables de grands organismes, les fonctionnaires qui font partie de ces leaders d'opinion ?

— A-t-on prévu les dispositions nécessaires pour que toutes les informations émanant de l'entreprise soient aussitôt transmises (si possible par télex) aux organisations professionnelles, à la Chambre de Commerce, à la Préfecture ?

4) LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE

— Le fichier du personnel, tenu à jour, existe-t-il en double, dans des lieux sûrs, hors de l'entreprise ?

— Dispose-t-on de jeux d'enveloppes préparées en plusieurs exemplaires et classées par catégories pour adresser rapidement des communications à l'ensemble du personnel, à la maîtrise, à l'encadrement ?

— S'il est nécessaire de faire une communication à l'ensemble du personnel, sur les lieux du travail, ou à proximité de ceux-ci, dispose-t-on de camionnettes pourvues d'équipements de so-

norisation ou de tout autre moyen de cette nature ?

— S'il faut provoquer des réunions démultipliées par établissement ou par atelier, quand l'entreprise comporte plusieurs établissements - comment et où réunira-t-on les chefs d'établissement ou d'atelier et comment, à leur tour, ceux-ci réuniront-ils leur personnel ?

— Comment, où et par qui se feront les affichages, les diffusions de lettres, bulletins ou tracts si ces types d'actions d'information sont jugés nécessaires auprès du personnel ? Diffusion sur les lieux du travail ? A domicile, par lettre ou par porteur ?

— Les cadres possèdent-ils, dans leur répertoire personnel (et non à leur bureau), l'adresse et le n° de téléphone de leur chef direct, du secrétaire général de l'entreprise ou des autres personnes avec lesquelles consigne leur a été donnée de maintenir la liaison en cas de fermeture de l'entreprise ?

— Les dirigeants de l'entreprise possèdent-ils dans leur répertoire personnel, les adresses et numéros de téléphone de leurs collaborateurs directs et de leur secrétaire ?

III. -- Dispositions matérielles

Les dispositions matérielles à prendre visent essentiellement à permettre à la direction de l'entreprise d'assurer sa mission d'information, même quand le travail de bureau ne peut plus être organisé dans des conditions normales. Ces dispositions peuvent être mises en œuvre dans le cadre des organisations patronales, régionales ou locales.

1) UN BUREAU DE REPLI

— Le local choisi par la direction de l'entreprise est-il équipé des machines à écrire (non électriques), fournitures de bureau, stocks de papier, machine à reproduire (non électrique) avec ses accessoires, etc... nécessaires ? Qui est responsable de ce matériel ?

— Y dispose-t-on de papier en-tête de la Société, de tampons et cachets « officiels » authentifiant les écrits établis hors du bureau normal ?

— Y dispose-t-on de deux lignes téléphoniques, l'une qui ne servira que pour les appels venus de l'extérieur, l'autre réservée aux appels que l'on

donne (afin que les demandeurs éventuels ne tombent pas sur une ligne sans cesse occupée) ?

— Y dispose-t-on d'argent liquide, de timbres ?

— A-t-on désigné le personnel d'exécution (dactylographes, coursiers), sans lequel le travail matériel ne pourrait se faire ? Qui doit choisir, puis convoquer, le cas échéant, acheminer ce personnel et comment ?

— Le personnel est-il préparé au maniement des machines dont il disposera dans le bureau de repli ?

— Les adresses personnelles des secrétaires de direction sont-elles connues des dirigeants ?

2) DES MOYENS DE LIAISON ET DE DIFFUSION

— Quels seront les véhicules, camionnettes et voitures, motocyclettes, cyclomoteurs — et éventuellement les simples bicyclettes — dont on aura besoin pour porter les plis, assurer les livraisons ? Qui aura à s'en servir ? Où les véhicules seront-ils parqués ?

— Qui doit prévenir les chauffeurs, les coursiers, les équipes de diffusion ?

— Quelles dispositions sont prévues pour stocker du carburant et des lubrifiants ?

3) LE TELEX

— A-t-on pris les accords nécessaires avec les dirigeants de telle banque, telle agence immobilière, tel établissement non industriel dont le télex pourrait être utilisé si celui de l'entreprise était inutilisable ?

— A-t-on accrédité les personnes autorisées à émettre des messages télex au nom de l'entreprise ?

— Dispose-t-on, au bureau de repli, du répertoire des télex à contacter à partir du télex de repli ?

4) DES FOURNISSEURS SURS

— Sur quelles imprimeries peut-on compter au cas où il faudrait faire tirer des tracts, des affichettes ?

— A quels photographes aura-t-on éventuellement recours ?

— A quels transporteurs ?

La mort d'un dirigeant

(d'un camarade de Paris - 4-71)

La chronologie mondaine du 6 avril du journal LE MONDE insère dans sa rubrique nécrologique, un faire-part de décès de Louis CANSE, avec tous ses titres de secrétaire de la section des rotatives de presse, membre du comité exécutif de la Fédération Française des Travailleurs du Livre. Et, avec en prime, les vives condoléances de la rédaction du MONDE.

« LE LIVRE PARISIEN » n° 84, d'avril 1971, bulletin du syndicat général du Livre C.G.T., reproduit le discours prononcé sur la tombe du dirigeant regretté par un autre camarade dirigeant, discours qui se termine par cette apothéose :

« C'était un grand combattant de la classe ouvrière.

Aujourd'hui, nous portons en terre notre camarade, cher et respecté, au terme d'une vie toute entière consacrée à la cause des travailleurs et à leur émancipation.

Le plus bel hommage rendu par un employeur qui nous faisait parvenir ses condoléances a été fait en ces termes : Pour mon Père et pour moi, Cansé, c'était quelqu'un !

Cher Louis, c'est vrai, tu étais quelqu'un.

Nous continuerons à œuvrer dans la voie que tu nous a tracée et ton souvenir dans nos cœurs n'est pas près de s'effacer ».

Vive la Commune !

(d'un camarade de Paris - 4-71)

Les fusilleurs de la classe ouvrière se retrouvent tous ensemble pour commémorer, comme il se doit, le centenaire de la Commune.

Sous le titre « LA COMMUNE A CENT ANS », LE LIVRE PARISIEN N° 84, avril 71, bulletin mensuel du syndicat général du Livre C.G.T., nous montre une belle photo où l'on voit Jacques DUCLOS et A. GUERIN, rédacteur en chef de

l'Aurore (l'Aurore de Boussac et autres bien sûr) sabler le champagne de l'amitié à la mémoire de la Commune et sous l'œil attendri des typos en salopette et des bonzes syndicaux en cravate.

Cette commémoration des fusilleurs passés, présents et à venir est accompagnée de ce texte dont on se voudrait d'ôter une seule ligne :

« Le Comité d'Entreprise de l'Aurore a reçu, le mardi 23 février 1971, Jacques Duclos, membre du Bureau politique du Parti Communiste Français et André Guérin, rédacteur en chef du journal. « La Commune », thème choisi, a permis une large confrontation d'idées des 2 participants.

André Guérin, dans ses interventions, s'est surtout attaché à démontrer la répression féroce qui s'exerça contre les Communards ; tandis que Jacques Duclos mettait l'accent sur le manque de coordination du mouvement et s'appliquait à mettre en évidence que le dévouement et même le sacrifice de quelques-uns ne pouvaient suppléer à l'organisation et à l'union de tous dans les grands combats ouvriers.

Le débat se déroula devant une assistance nombreuse et attentive dans laquelle l'on remarquait les principaux représentants de la Direction, et en aucun moment l'esprit dans lequel avait été organisé la réunion ne fut perturbé. La plus parfaite courtoisie et le niveau élevé de cette évocation sont un encouragement pour le Comité d'Entreprise qui entend continuer son action dans ce domaine.

La soirée se termina par un vin d'honneur offert aux deux acteurs auquel prirent part tous les responsables syndicaux de l'entreprise.

Que soit ici, encore, remercié les deux participants qui nous ont permis de marquer une date dans nos activités culturelles. »

L'hôpital usine

Notes d'une femme de service

Ce texte est extrait d'un bulletin diffusé à Lyon sous le titre « Informations recueillies dans la région lyonnaise en vue de leur diffusion ». Correspondance à C.L.L. c/o AGEL, 72, rue E. Richerand, 69 Lyon 3ème.

Je travaille dans un service de réanimation.

C'est donc au début que sont arrivés dans le service, ces deux gamins, à une semaine de différence. Le premier s'en tire vachement bien : il faut dire que sa chambre est réservée aux malades dont on est aux petits soins (important matériel installé dedans, proximité de la salle de soins, etc...).

Comme par hasard, les malades de cette chambre sont toujours des cas « intéressants » et ça a souvent un rapport avec le fric. Par exemple pour revenir aux deux gosses, les parents du premier ont une bonne situation : chaque fois qu'ils arrivent dans le service on se jette sur eux pour les couvrir de sourires, leur donner des nouvelles de leur fils : la cheftaine en personne se déplace pour aller voir les améliorations du petit malade : les externes fourmillent dans la chambre.

Il faut dire aussi que les parents n'y sont pas allés par quatre chemins non plus : on a les moyens ou pas... Ils ont dit « faites tout ce que vous pouvez, on paiera ». Ça a du payer !

Bien sûr les parents de l'autre gosse ont dit « faites ce que vous pouvez ». Ils n'ont pas dit « on paiera ». Aussi, alors, y a juste quelques petites différences, mais on sent qu'il n'y a pas le même empressement. Les parents ne sont que des ouvriers, alors ! Alors le gosse, il a pas la même chambre, et puis il peut bien rester un peu dans sa merde, les infirmières n'ont pas le temps de le changer. Et puis, après tout, il est plus gravement atteint ; il a tellement peu de chances de s'en sortir.

L'autre jour, sa mère a demandé la montre de son fils, c'est tout juste si la cheftaine ne l'a pas rembarrée. Ah ! si comme l'autre mère elle avait glissé une enveloppe avec 500 F pour remercier le service, ce n'aurait pas été la même chose.

Et ce fric, aussi, les femmes de service, on en a pas vu la couleur... parce que nettoyer une chambre c'est tellement peu important !

Ce soir, on discutait entre femmes de service. Solange, ça fait 7 ans qu'elle bosse dans les hospices. Eh bien ! elle jurait que jamais elle n'enverrait quelqu'un à l'hôpital ; « plutôt crever chez soi sans devenir ici des bêtes de la boratoires ».

Par exemple, un malade arrive. S'il n'a presque rien on ne le garde pas, ou juste quelques jours, pour rien du tout, histoire de faire un peu de fric par les examens. Mais, en règle générale, on les expédie vite ailleurs, ceux-là, car il faut laisser la place aux « cas intéressants ». Ah ! ces « cas intéressants », les externes en chuchotent dans les couloirs dans les bottes de leurs professeurs.

Tiens ! un de ces derniers cas, un jeune, Pedro, 17 ans 1/2, arrivé mercredi. Ce gars là est tombé d'un échaffaudage, est Italien, n'a pas de famille. A son admission à l'hôpital, je vois d'ici les enzymes gloutons se préparer à la curée : on va pouvoir en faire ce que l'on veut. Alors ! on le monte en salle d'opération en examen ; ça vaut toujours le coup d'ouvrir, même quand on sait que ça ne vaut pas la peine. Là, pour lui, cela ne valait pas la peine, il était mort. Enfin ! toujours pas de famille à l'horizon ? on va le mettre sous la machine (1 million par jour pour la réanimation).

Vendredi après-midi, la famille est arrivée. Monsieur l'interne vient nous annoncer le décès pour 17 heures. Alors que ça sentait le pourri depuis 2 jours.

Mais ces morts vivants, c'est vraiment choses courantes ici. Je me rappelle ce malade que les internes et les externes ont trafiqué à loisir pendant que la famille attendait derrière la porte qu'on leur donne la permission de voir une dernière fois le corps troué et lacéré qui appartient à l'hôpital.

Pour récupérer un corps qui a eu le malheur d'atterrir ici, c'est dur, c'est presque impossible. Et de plus, c'est de la faute de la famille qui signe innocemment la feuille d'entrée du malade. Bien sûr, on ne sait jamais lire entre les lignes. Lire : « J'autorise l'hôpital à garder un tel le temps

qu'il faudra », ça veut dire, hélas, « qu'on le leur abandonne ». Il y est, il y reste, et ce n'est pas l'autopsie qui l'attend qui console la famille.

Aujourd'hui, je reprends le travail après 2 jours de congé. Il y a 3 ou quatre jours, un après-midi, un Tunisien est rentré avec un léger traumatisme crânien. Il est resté jusqu'à hier soir en observation. En principe, le départ des malades a lieu le matin ou au début d'après-midi, jamais le soir, sauf lorsqu'on les renvoie à la famille pour qu'ils meurent chez eux, ou qu'on les renvoie dans un autre hôpital, pour faire profiter de sa mort l'autre hôpital. C'est-à-dire qu'ils déclareront sa mort après s'être fait rentrer un peu de fric.

Pour en revenir au Tunisien, il était 6 h. du soir, heure où les malades finissent de manger, et se préparent pour la nuit. Le Tunisien n'avait pas encore mangé lorsque passe l'assistant qui s'écrie : « Tiens, mais il n'est pas encore parti celui-là ? ». Et le voilà qui téléphone à l'ambulancier pour le faire partir. Mais le Tunisien n'est pas d'accord : « Je suis malade et j'ai faim, je n'ai rien mangé de la journée et je veux être traité en malade ». Sur quoi répond l'assistant que lui-même est mieux placé pour le savoir, et que ces chambres là coûtent très cher (400 F). Qu'il soit guéri, c'est possible ! mais le faire dégager en vitesse sans même le faire manger, il fallait vraiment n'être qu'un pauvre accidenté de travail de rien du tout. Mais le tunisien proteste qu'il n'a pas ses vêtements ni son portefeuille, ni ses godasses. Qu'à cela ne tienne, les infirmières ont vraiment tout ce qu'il faut quand il s'agit de faire plaisir à l'assistant. Un pantalon, une veste, mais justement il y en a qui traînent dans le sac d'un mort qui les a oubliés dans le service. Et, en cinq minutes, le tunisien se retrouve nippé et partira dans l'ambulance en chaussettes et sans portefeuille. Quand il rentrera au foyer où il habite, il saura bien se démerder pour s'acheter à manger. Et si l'assistant dit qu'il n'est plus malade, et qu'on ne peut pas attendre le lendemain matin pour qu'il parte, eh bien, c'est raisonnable. Il paraît qu'une fois arrivé chez lui, il est reparti en ambulance dans un autre hôpital.

Une fois, y avait un mec qui s'était balancé une balle dans les yeux, et qui n'a pas tardé à crever, une fois arrivé dans le service. On l'a gardé aussi quelques jours de plus sous la machine et tout le monde savait qu'il était mort, quand arrive dans l'office un externe qui faisait sa tournée, venant sans doute d'arriver. « Eh ! nous dit-il, j'ai un thermomètre qui ne marche pas, il marque 34° », passé sous le robinet, celui-ci monte à 40°. Il venait bien du malade en question.

Samedi : En ce moment, les infirmières ont

beaucoup de travail, elles ne sont pas toujours là pour surveiller les malades ; ça arrive, comme aujourd'hui, que la famille sorte de la chambre et interpelle un externe en lui disant que le malade paraît bien pâle, que l'externe réponde « qu'au contraire, il ne va pas trop mal », et s'aperçoit en rentrant qu'il est bien mort. Depuis quand ? ça ! ! !

Autre phrase entendue dans la bouche d'une infirmière : « Il ne faut jamais débrancher la machine de réanimation avant que le thermomètre ne soit descendu le plus bas possible ».

J'aime bien quand j'entends répondre au téléphone à la famille qui demande des nouvelles d'un mort : « Oh ! le tableau est sombre, mais cela ne va pas trop mal ». Demi-journée de gagnée.

Cette après-midi, il y a un petit garçon qui va bien dormir : Ce matin, une infirmière envoie un stagiaire donner les médicaments aux malades. Le gamin de 5 ans doit recevoir 2 cuillerées de sirop Théralène. Résultat il y a eu 2 cuillerées de gouttes de théralène, ce qui équivaut à 80 gouttes (la dose pour endormir un adulte est de 20 gouttes). Bon ! une erreur, ça arrive à n'importe qui, mais la conclusion c'est que ce n'est pas n'importe qui qui trinquera. Par exemple, pour la stagiaire, elle ne doit pas donner les médicaments sans qu'une infirmière soit avec elle. Elle, elle obéit, résultat, elle se fera engueuler, et peut-être même vider, mais maintenant aucune infirmière ne dira qu'elles l'ont envoyée donner les médicaments. On verra, mais je pense à un autre fait : Une femme de service est appelée par une infirmière pour l'aider à faire la toilette ou des soins à un grand malade. Celui-ci avait un microbe contagieux et la fille attrape une infection de l'oreille. Bon, elle passe une visite médicale, là, on lui dit : « Madame, quand on vous a embauché, c'était pour faire du ménage, vous êtes « bonnet bleu », vous n'aviez pas à rentrer dans la chambre d'un gros malade, on ne veut rien savoir ». Et plusieurs mois de maladie, sans dommage et intérêts !

Heureusement qu'on rigole !

Aujourd'hui, l'ascenseur de service se bloque en dessous de notre étage. J'entends une voix masculine qui m'appelle en me demandant de téléphoner à la réparation. Et, comme j'allais m'exécuter, la voix me donne un numéro de téléphone à Nice. Je suis revenu vers la porte de l'ascenseur et le garçon d'expliquer « qu'il a travaillé justement à Nice dans les ascenseurs et que ce n'est d'ailleurs même pas la peine que j'appelle puisqu'il sait comment sortir de là ».

Effectivement, il passe sur le toit de la cabine et rentre dans l'office. Il va se laver les mains et m'explique qu'il se rend chez un professeur dont il connaît bien le fils avec qui il était en classe. Et il me demande si je n'ai pas un sarrau et un pantalon blanc à lui refiler car son pyjama n'est pas présentable. Je lui ai passé ce qu'il voulait et les externes sont alors venus l'interroger sur son curriculum vitae. Après quoi ils ont téléphoné au service d'où il venait où on leur a appris que tous les soirs ce malade allait se balader dans l'hôpital.

Aussi une autre fois, il y avait un malade qui ne savait plus très bien où il était. Ce mec était directeur d'une entreprise publique. Il avait eu un accident, mais lui, il disait qu'il marchait sur la route lorsqu'on l'avait emmené ici. « Où êtes-vous » lui ai-je demandé ? Il me répond : « A Barcelone, ou peut-être dans le Gers ». Là il se met à me réciter une tirade sur les immigrés espagnols. Je lui demande depuis combien de temps ils sont en France, « Depuis la victoire des forces de l'ordre et bien pensantes » me répond-il. Je lui ai alors monté un bateau en lui faisant croire qu'il était justement aux mains des anarchistes espagnols et français. Il me croit et me dit : « C'est un juste retour des choses, je vous demande simplement de desserrer un peu mes liens ou de m'apporter un couteau ».

Ce matin, une ancienne malade est venue nous dire bonjour et apporter un gros paquet de bonbons qu'elle a remis à la cheftaine. Les infirmières sont bien contentes ! ! !

Dans le genre, une camarade m'a raconté une histoire qui lui est arrivée dans un autre service. Elle avait eu un malade oranais qui, lorsqu'il allait partir, était venu remercier toutes les dames de service qui s'étaient occupées de lui. Il avait pris l'adresse du service et promis qu'une fois rentré chez lui, il leur enverrait un gros colis de là-bas. En effet, 3 semaines plus tard, elles virent toutes un gros paquet timbré d'Oran déposé dans le bureau de la surveillante. Celle-ci appela les femmes de service et leur dit : « Ce malade, un tel, a envoyé un petit colis aux infirmières et je crois qu'il reste quelques souvenirs dans le paquet, alors choisissez ». Oui ! il restait trois trucs que les infirmières avaient laissés. Les filles ont répondu qu'elles laissaient ce reste aux infirmières.

Mardi: Les infirmières se révoltent, elles en ont vraiment marre d'être traitées « comme des chiens ». Et par qui donc ? par « l'assistant et tous ces cons de toubibs », qui ne se prennent pas pour de la merde (Ce sont leurs expressions). Oui ! C'est bien triste de n'être pas grand chose ! Les infirmières se rendent-elles compte qu'elles

ont avec nous des rapports d'autorité et de mépris identiques à ceux des toubibs, et que si elles sont des chiens, nous on n'est que des « serpillères ».

Leur révolte verbale, qui n'a duré qu'un jour, vient de l'arrivée de 2 malades de dimanche et de leurs séjours un peu trop prolongés dans le service. L'un des 2 a eu dimanche matin un arrêt cardiaque et un électro-plat. Vite l'interne de garde est venu le réanimer et installer la machine à réanimation. Depuis, il n'embête plus personne ! Ce matin, mardi, les infirmières l'ont encore bien rasé ! Quant à l'autre il vient d'un hôpital. On l'a apporté en courant et en poussant son lit. Il était tout violet. L'interne l'a intubé, mais il n'a pas dû en avoir pour longtemps car le lundi matin le bruit courrait qu'il était mort de la veille.

Ce sont ces deux là qui ont déclenché, bien involontairement, les justes récriminations des infirmières et de la surveillante, jusqu'à elle, en effet qui s'écrie dans le couloir « Non, non et non, je ne donnerai pas de nouvelles de M. Untel, que M. l'assistant réponde à la famille ». Et comme elle demande ensuite à l'assistant jusqu'à quand il allait garder ce malade, et qu'il reste évasif, elle lui dit : « vous attendez sans doute que les primevères lui poussent sur le ventre ».

Enfin, on a fini par trouver qu'ils étaient dans un coma dépassé, et qu'ils étaient morts. C'est même une femme de service qui a appelé la morgue en ces termes : « Pour le service untel, vous viendrez prendre un corps ». Elle s'était trompée, c'était dans le bureau du directeur, qui n'a pas apprécié la plaisanterie involontaire.

Aujourd'hui, on a eu la visite d'un curé accidenté qui nous a quitté rapidement pour rejoindre Saint-Pierre. Cela pour dire qu'en tant que curé, il a le privilège de ne pas avoir d'autopsie. Et pourtant, je peux le certifier, il n'a rien de plus qu'un autre mec : 2 couilles.

A part lui, la femme d'un ministre étranger qui n'a fait qu'une 1/2 journée dans le service. Celle-là nous a fait tout de même apprécier une fois de plus l'obséquiosité des infirmières à l'égard des hautes personnalités. Dialogues rapportés :

L'infirmière : « Vous servirez à Mme Untel ainsi qu'à sa femme de chambre le meilleur de ce que vous avez. Tenez, Mme Truc ne mangera sûrement pas sa viande, alors donnez-là à la femme du ministre ».

Réponse d'une copine : « On la servira aussi bien qu'un prolo, y a pas de raison de faire une différence ».

L'infirmière : « Il y a des gens capables de comprendre et d'apprécier, et d'autres non ».

A bien se mettre celà dans le crâne, au cas où l'on croirait qu'un prolo aime autant bouffer que celui qui a du fric !!!

De la même façon un toubib afghan s'est fait opérer d'un œil et il a eu droit, en plus des sourires des infirmières, à une chambre seule (on a changé de place le malade qui était avec lui : il a les fesses sensibles !) et à la visite permanente d'un confrère dans sa chambre en dehors des visites autorisées. Je suis pas contre, mais pour tout le monde.

Ce qui me fait marrer aussi, ce sont les infirmières parlant des heures supplémentaires. Pour la plupart d'entre elles, ce n'est vraiment qu'une question de conscience professionnelle. « Une bonne et vraie infirmière se doit de donner tous les jours des heures en plus gratuitement à leurs malades et de fait à l'hôpital ». Le dit hôpital qui ne les remercie pas, parce que lorsqu'elles arrivent

3 minutes en retard on leur enlève 1/2 heure de salaire. Je me demande si elles comprendront un jour que les patrons se foutent de leurs gueules.

Là où ceux-ci y réussissent royalement, c'est lorsqu'il y a un jour de grève « revendicatives » « cégéteyennes ». Les infirmières qui sont d'accord pour faire la grève viennent tout de même travailler à l'hôpital en disant : « Il faut bien assurer les soins », ou « les pauvres malades n'y sont pour rien », et pour parachever tout, elles ne pointent pas car elles veulent montrer bien sûr qu'elles font grève. De ce fait, elles travaillent à l'œil. Des grèves comme celles-là, les patrons en voudraient souvent !!!

Quand les infirmières font la relève, les unes entre les autres, elles n'aiment pas le faire en présence d'une femme de service parce que ce sont leurs mots : « il faut maintenir celle-ci dans l'ignorance ».

CARDIOLOGIE, UNITÉ 91

Pour ne pas vouloir vivre à genou, une femme de service est renvoyée

A l'hôpital cardiologique, à l'unité 91, une femme de service vient d'être renvoyée, une femme qui a des tas d'ennuis. Son « crime » c'est de ne pas se laisser faire par la cheftaine. C'est vrai qu'elle est révoltée, « excitée », « énervée », mais comment ne pas l'être quand on n'a que des emmerdements. Mme Braun fait son boulot dans l'unité pas plus mal que tout le monde, mais n'accepte pas les brimades. Elles n'accepte pas d'être traitée de folle. Elle n'accepte pas qu'on lui mette sur le dos tout ce qui ne va pas dans le service. Elle ne se fait pas d'illusion sur la justice de ceux qui nous commandent et elle a le courage de le dire. POUR NE PAS VIVRE A GENOU, ELLE A ETE RENVOYEE.

Une femme de service ou un garçon, cela ne compte pas pour l'administration des H.C.L. : pas de qualification, pas de diplômes, pas besoin de savoir ni d'être instruit pour prendre un balai et une serpillière et pour faire le ménage à longueur de journée. Il suffit d'obéir et de faire tout ce qu'on nous demande, même si on a les reins si douloureux qu'on ne tient plus debout. Ça ne regarde que nous. Aucune raison valable pour ne pas faire le ménage.

Tout cela dit, il faut arriver à l'heure par tous temps, quel que soit le nombre de cars à prendre de bonne heure le matin et quelles que soient les raisons personnelles qu'on a d'être en retard. Il ne faut surtout pas être en retard à 6 h 30 pour faire le ménage de la salle d'attente et pour faire le ménage du bureau de la cheftaine. Comme si ça ne pouvait pas attendre une demi-heure ! On est au service des malades paraît-il ? Allons faites pas rigoler ! On est à la disposition des patrons et au service de l'administration. Notre travail mal fait, si on nous le critique, c'est pas parce que ça peut nuire aux malades, mais parce que ça fait du tort à la réputation de l'hôpital.

Le sort de cette femme, c'est celui qui attend tous les travailleurs quand les patrons n'ont plus besoin d'eux ou quand ils se révoltent. Jusqu'à un certain moment la C.G.T. a essayé de retarder son renvoi, mais, maintenant, elle n'est plus « défendable », à son avis. La direction, pour la vider, dit qu'il y a faute professionnelle. La C.G.T. dit la même chose. Les autres syndicats ne s'en occupent même pas.

Mars 1971

COMITE D'ACTION INTERHOSPITALIER.

les communistes doivent-ils être des publiphobes ?

Les communistes doivent-ils être des publiphobes ? S'il devait en être ainsi, voilà qui ferait, certes, plaisir à Monsieur Pradel. Lequel, pendant sa campagne électorale, brandissait (une fois n'est pas coutume !) les journaux du parti communiste pour y faire... admirer leur publicité.

« Voyez, disait-il, en montrant les publicités « Carrefour » ou « G.S.C.I.C. » : les communistes font la publicité des grandes surfaces commerciales, des grands promoteurs immobiliers !... »

La démonstration était simple, mais il fallait penser : ce sont les communistes qui défendent les puissances d'argent, c'est l'U.D.R. et Pradel qui soutiennent les ouvriers et les petits commerçants !!

SI NOUS REFUSIONS LA PUBLICITE

Mais la question est posée : devrions-nous refuser d'ouvrir nos colonnes aux messages publicitaires de l'ensemble des annonceurs de notre région ?

Pour des raisons que nous ne pouvons développer dans le cadre de cet article, aucun journal en France ne saurait actuellement subsister sans publicité. Certains journaux (il ne s'agit pas des journaux communistes ou démocratiques) en tirent même l'essentiel de leurs ressources (60 % des ressources de **L'Express**, 62 % des ressources du **Monde**). Pour ce qui est de notre journal, la publicité représente 21 % de ses ressources : 21 % qui non seulement lui sont indispensables, mais qui doivent grandir.

La publicité est donc une des principales garanties du développement de notre presse. Sans la publicité, nous ne pourrions éditer ni « La Voix du Lyonnais », ni « Clés pour Lyon » diffusé régulièrement à 130 000 exemplaires, ni les 19 autres journaux imprimés de grandes entreprises et de localités que nous éditons régulièrement dans le Rhône.

C'EST AUSSI UNE INFORMATION

Mais la publicité n'est pas qu'un moyen financier. Elle est aussi un moyen moderne d'expression, une **information**, et des plus importantes, puisqu'elle « touche » et influence petits et grands. Est-ce en fait un mal de notre temps et faut-il instruire le procès de la publicité ? La mettrons-nous au banc des accusés, parce qu'elle fait vendre ?

Elle n'est, dans tous les cas, ni une magicienne, ni une sorcière. Ce n'est pas la publicité qui fait naître les besoins, mais les besoins qui font naître la publicité.

La grande majorité des firmes et des commerçants connaît bien le rôle essentiel de cette dernière, et le choix de ses supports publicitaires est de mieux en mieux étudié : c'est la presse écrite qui recueille encore la majeure part des budgets publicitaires : 45 %. Faudrait-il que nous échappions à cette distribution ? Nos lecteurs mangent, s'habillent, consomment de la même façon que le commun des mortels, et c'est en partant de ce principe que nous combattons pour participer pleinement à tous lesancements publicitaires.

ET LES GRANDES SURFACES ?

Certes, entre petites, moyennes et grandes surfaces, une lutte concurrentielle se mène. La publicité y joue un rôle, mais surtout, sur le fond, le fait que petits et moyens commerçants sont victimes de la politique du pouvoir. Nous sommes les premiers à regretter que les petits commerçants ne puissent s'unir pour participer pleinement à la bataille publicitaire. Mais faudrait-il pour autant que nous isolions et rejetions la publicité des grandes firmes ? Devrions-nous, en somme, demander à nos lecteurs de bouder les supermarchés pour orienter leurs achats uniquement chez les petits commerçants ? Finalement et aussi, pour être logiques avec la démarche que d'aucuns vou-

draient nous voir adapter, sous prétexte de « ne pas enrichir les déjà riches », devrions-nous dire : n'achetez plus d'automobiles, n'achetez plus de réfrigérateurs, n'utilisez plus les camp-tes en banque, etc. ? Qui nous suivrait sur ce terrain, pour le moins peu sérieux ? !

LA DEFENSE DES SALARIES ET DES COMMERÇANTS

La grève des achats, la grève de la faim de 50 millions de Français ? C'est, évidemment, une absurdité. La solution aux difficultés actuelles, et pour le sauvetage même du petit commerce et de l'artisanat, est ailleurs. Elle est peut-être d'abord chez les petits commerçants eux-mêmes, qui ne **devraient** plus se laisser prendre aux arguments des démagogues, qui ne **devraient** plus voter pour ceux qui les trompent et les ruinent ; pour l'instant, c'est surtout encore un vœu, mais malgré les difficultés, nous travaillons à ce qu'il devienne réalité. La défense des travailleurs salariés et des commerçants, sur les points où leurs intérêts convergent, passe par l'action unie de toutes les catégories opprimées par le grand capital, contre celui-ci et son pouvoir.

Et c'est bien à cette lutte que sont consacrés tous les moyens du Parti communiste : journaux et argent y compris.

UNE IMMENSE MASSE

Nous avons cru utile de rappeler, ici, ces quelques points fondamentaux. En conclusion, ne perdons pas de vue que le Parti communiste influence la partie la plus nombreuse des consommateurs, la masse des travailleurs, **dont le pouvoir d'achat global est le plus élevé**. Travaillons donc à élargir et notre audience et nos moyens publicitaires. Défendons ce slogan déjà connu : « A qualité égale, à prix égal, faites confiance à l'ensemble de nos annonceurs ». Et agissez avec nous pour qu'ils soient plus nombreux encore, en tous temps, en tous lieux.

Extrait du supplément lyonnais de l'Humanité-Dimanche de fin avril 71. Là aussi nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de faire un commentaire quelconque sur cette apologie de la publicité, non seulement tactiquement comme moyen de soutenir la presse du parti, mais fondamentalement dans sa fonction sociale capitaliste.

(envoi d'un camarade de Lyon)

A propos du Syndicat

Des copains discutent

...On en revient au rôle « planificateur » du syndicat. Ressemblance entre la vision de la C.F.D.T., sur ce plan, et celle des anarcho-syndicalistes (rôle du syndicat édificateur de la société).

— Remarquez que dans la conception centraliste, la C.G.T. approuve la C.F.D.T. : en fait, conception *léniniste* du syndicat... et de la société. Faudrait voir s'il y a une différence entre la conception de Millerand (début du siècle) et celle de 1971, sur le syndicat « rouage régulateur ».

— Oui. Face à ça, faut en permanence l'information, l'action directe.

— Ça repose tout le problème concret, celui de créer des *liaisons horizontales* pour être informés directement, au-dessus des syndicats, en cas de nouveau Mai par exemple... Les syndicats (Renault, etc...) montrent qu'ils savent récupérer, allier la souplesse (poussés par la base) à la dureté (envers les gauchistes). Et puis que ferons-nous avec les anarcho-syndicalistes ?

— OK avec ces questions, mais il faut les ordonner. Oui, l'anarcho-syndicalisme a abouti en Espagne à un nouveau centralisme, ça peut donc être à démystifier, mais c'est pas le plus urgent. Plutôt démystifier le syndicat et, oui, créer des liaisons horizontales, si c'est possible. Dans les boîtes, on bloque sur le concret. On ne peut pas donner de recettes magiques, mais des *propositions de travail* sur le plan théorique. Pour les boîtes, j'y reviens : notre boulot doit tendre à présenter le syndicat sous son vrai jour, celui de *service public*, de *gestionnaire*. Ainsi les luttes réelles seront différenciées de ça.

— L'année dernière, la hiérarchie dans ma boîte nous isolait : on intervenait militant *dans* le le syndicat, devant les bonzes, pas intéressant. Cette année, la majorité des syndiqués est gauchiste : les 2/3 pensent que syndicat = merde. Essai de grève active : 2/3 des syndiqués en désaccord avec l'autre tier. Finalement, on se retrouve peu au syndicat, peu de mecs font la grève, le reste fait du foot. Beaucoup sont d'accord entre eux pensant qu'il faudrait faire autre chose, mais ne font rien. Sont paumés...

— Peut-être sont-ils réellement paumés ?

— Les problèmes de l'enseignement sont un peu spéciaux. Il y a un désarroi, des profs atten-

dent que leurs élèves fassent quelque chose, souvent.

— Chez moi, les mecs disaient : faut prendre le bureau syndical *pour avoir les informations*.

— Notre analyse du syndicat ne convient pas. L'énoncé de faits et d'idées dispersées ne pourra faire progresser notre discussion si nous n'en revenons pas à un *plan de travail*. Si on a un schéma d'analyse, on ne sera pas désarmés entre notre analyse et les faits locaux. Il faut arriver à saisir un point de vue différent de celui qu'on a eu jusqu'à présent. Sur le plan local, c'est toujours, de notre part, l'expérimentation primaire, alors que notre analyse générale est toujours un peu intellectuelle. Ce qui nous sauve malgré tout c'est qu'on essaie de rester un peu *réalistes* (on ne veut pas jouer les porte-parole de « la » classe ouvrière, etc...).

— Ce qu'on peut tirer, c'est l'information, qui passe par le syndicat. Seulement, faudrait définir à partir de quel moment on contrôle l'information et aussi à partir de **quand on est contrôlés**.

— Pas tout à fait d'accord. Oui, il y a une coupure entre nos énoncés et l'action que nous menons, mais c'est normal qu'on mène une action telle sur une information, une étude, insuffisantes. Si on arrive à un plan, on bossera *pratiquement*. Faut mettre nos trucs noir sur blanc sur papier. Les conditions locales joueront un rôle prépondérant. Pourquoi ne pas prendre un rôle de délégué syndical en le démystifiant par la *dérision* ? Autre problème peu discuté : la répression syndicale au niveau des revendications réelles des travailleurs (changer la vie, quoi). Elles sont censurées par le syndicat. Quel fossé entre le « ras le bol » des mecs et la « nouvelle codification des machines » (C.G.T.) ! ! Dénoncer ça.

— Oui, revenir aussi à la désacralisation du boulot. C'est très important.

— Une certaine forme de provocation a eu lieu.

— Oui, mais une période de désacralisation du travail avant la provocation...

— Depuis 68, même les petits bourgeois en ont ras le bol. Ils avouent être emmerdés par leur boulot, inadmissible ça avant Mai ! Il y a aussi la dégradation de la société, de leur avenir. On voit pourquoi ?

— C'est vrai, personne n'est rassuré. Et puis la vie s'éteint, il n'y a plus de verdure, Charlie-Hebdo a raison de parler de l'environnement...

— Cette société craque de partout, mais on la rafistole tant bien que mal. Le syndicat joue ce rôle lui aussi : rien ne fonctionne, c'est le bordel étatique et capitaliste intégral, mais le syndicat, dans les boîtes et partout, sert de « toile peinte », de décor à la société et fait croire que « ça marche », que le moteur tourne rond, que la hiérarchie est nécessaire et respectée, comme le boulot, alors que tous (les jeunes surtout) crachent sur ces apparences, sur le travail, sur la hiérarchie...

— Oui, nous devons dire que tout ça est inutile, néfaste, alors que les syndicats basent tout sur la hiérarchie (à tous points de vue). Voir les slogans C.G.T. à Renault, etc... « du manoeuvre à l'ingénieur ». Insister sur la démystification sur tous les plans.

— Nous devons aussi mettre en avant toutes les revendications *censurées* par les syndicats, celles qui changent le travail, la vie. Si le syndicat désapprouve, les mecs se trouveront face au syndicat... Se battre pour, dans l'entreprise, la liberté d'expression, pour la possibilité de liaisons horizontales intellectuels-manuels. Dans mon boulot de prof (C.E.T.), je pose le problème du travail, de la sélection, de l'orientation et aussi de « l'hérité du travail » en montrant que le fils d'ouvrier devient presque toujours ouvrier lui-même.

— Dans notre groupe de travail aux P.T.T., on barrait systématiquement les revendications de salaire et on mettait à la place : temps de travail, conditions de travail et aussi de retraite. Les 2 premières revendications trouvaient de l'écho chez les gars, la retraite moins... (un copain : ils essaient de récupérer ça — la retraite — maintenant).

— Oublié de signaler qu'après avoir expliqué aux jeunes du C.E.T. qu'ils n'étaient pas « tarés » mais victimes des différences économiques au départ, j'ai souvent demandé la profession des parents : tous de familles modestes, sinon pauvres.

— Je voudrais revenir en arrière. D'accord sur la désacralisation du travail, mais pas d'accord quand on parle d'appliquer une tactique et une stratégie face aux syndicats : c'est magouiller nous-mêmes. Et puis, pourquoi ne pas dire *ouvertement* qu'on est *contre* le syndicat ? Pour moi l'important c'est de dire ce qu'on pense n'importe où et n'importe comment. Je dis toujours ce que je pense. Exemple de ta pointeuse : dans ta boîte la réaction syndicale a été faible, ça faisait lutte d'anciens combattants, alors que des mecs un peu voyous, pas syndiqués, qui s'en branlent de tout ça, ont commencé à saboter la pointeuse. Je veux dire que toute action doit passer très officiellement par les syndicats, alors qu'il y a dans les boîtes beaucoup de mecs en marge. Nous « militants », mecs conscients, etc... on peut passer aussi à côté des gens qui veulent *réellement* lutter. Démystifier ? Oui et prendre nos responsabilités, éliminer sur tout ce qui peut nous séparer des forces dites « sauvages ». Je résume : 1) occuper mes droits, acquérir des droits avec les copains - 2) dans les discussions, je *dis* que je suis contre le syndicat, rien à cacher - 3) dans la mesure du possible, faire sauter toute bureaucratie et garder contact avec tous.

♦♦

Après cette intervention d'un copain du bâtiment, d'autres répondent qu'il ne s'agit pas de *cache* qu'on est contre le syndicat, mais qu'on est obligés de tenir compte des conditions locales, etc... Cela dit, la manière la plus efficace de lutte contre le syndicat, c'est peut-être en somme de remettre en question LE MILITANTISME, sur quoi on conclut tous.

Dans les boîtes

CITROEN EXPORTE

(Lettre au journal hollandais « De Groene » du 3 juillet 1971)
(Cette lettre complète l'article « Grève sauvage à Citroën -Forest - n° 89 - Janvier 70)

BRIGADES DE CHOC CHEZ CITROEN

A propos de votre article « Brigade de choc pour Citroën Belgique » dans De Groene du 19 juin, je vous communiquerai quelques faits sur

la situation dans cette entreprise, qui vous intéresseront peut-être. Pendant la grève spontanée, menée surtout par les ouvriers étrangers militants, souvent espagnols, la direction de Citroën Belgique, à Vorst, un faubourg de Bruxelles, a

fait venir en effet un groupe d'intimidateurs français. Ces « gorilles » se postaient à la porte de l'usine dans les premiers jours, après, la grève fut brisée. Ils contrôlaient tous les ouvriers pour empêcher que les grévistes licenciés ou leurs sympathisants entrent et commencent une nouvelle action. Dans le même but, la direction a, après des jours agités, obligé les ouvriers de porter sur eux une carte d'identité spéciale de l'entreprise et de montrer celle-ci au pointage au gardien chaque matin. Cette obligation était maintenue seulement pendant quelques semaines. Les gorilles français, pour leur part, avaient déjà disparu après quelques jours. Ils étaient par contre remplacés par une sorte de police d'entreprise, surtout des chefs gros et forts (souvent des flamands des pays isolés, qui ont peur de perdre leur travail).

Que la direction de Citroën Belgique ne recule devant rien, c'était clair il y a quelques mois quand des membres de ses troupes privées se battirent avec des gens du mouvement de lutte communiste Secours Rouge, qui distribuaient des tracts devant la porte. Pendant ces heurts, quelques Secours Rouge prirent des coups de poings et cassèrent la tête à quelques chefs qui les poursuivaient. Ainsi, et par des mouchards (encore des chefs), la direction a réussi à retirer chez les ouvriers toute volonté de lutte. Mais il n'y a pas de doute que ce calme ne durera pas longtemps.

SECTION SYNDICALE FORCE OUVRIERE Centre pénitentiaire de Fleury Mérogis

Il s'agit de gardiens de prison et c'est dédié par nous aux minorités syndicales « révolutionnaires (Joyeux, Hébert, Lambert et autres anarchistes ou trotskystes ou sans appellation contrôlée, de F.O. ou d'ailleurs).

Il s'agit d'une motion votée par la section syndicale F.O. de Fleury Mérogis - la prison modèle - celle où l'on se suicide le plus à la suite d'une amorce de mutinerie le 1er mai 1970. On cite :

La section syndicale F.O. du centre pénitentiaire de Fleury Mérogis, réunie le 8 mai 1970, considérant les incidents violents du 1er mai 1970, a voté, à l'unanimité, la motion suivante :

Constate :

— que ceux-ci sont la suite logique du relâchement de la discipline qui découle de la modification des régimes pénitentiaires appliqués sans classification des détenus ;

— que l'architecture actuelle de l'établissement ne se prête nullement à la garde d'individus

Puisqu'une des sources principales de l'agitation, les cadences, existe toujours. Selon les ouvriers, les cadences ont encore augmentées. Il faut noter encore une chose : si chez Citroën Belgique la révolte justifiée des ouvriers était réprimée, c'est aussi la faute de l'attitude des deux grands syndicats F.C.T.B. (socialiste) et C.S.C. (démocrates chrétiens) et du manque de solidarité des employés belges avec les étrangers : ils les considèrent à tort comme des jaunes et ils ont peur de se battre à leur côté.

A propos des étrangers, je veux souligner qu'ils étaient en avant dans la grève spontanée chez Michelin à Zunn (par hasard ? encore une boîte française (1)). Et là aussi la direction a mis à la porte les étrangers et endigués la conscience de classe naissante. Elle paraît décidée de maintenir cette situation avantageuse, entre autre de ne plus embaucher d'étrangers. Dans ses annonces d'embauche elle ne demande seulement et explicitement que des ouvrières et ouvriers belges. Quand un journaliste de la radio dans un bref interview lui mentionnait cette annonce il y a quelques mois, le ministre de la justice socialiste Alfons Vranckx fit comme s'il tombait du ciel. Lui et ses services de police et de justice qui voient toujours tout ce qui est « immoral » dans les journaux et magazines, n'ont toujours pas vu ces annonces régulières et sans doute illégales de Michelin.

dangereux et devrait être réservé à l'incarcération des délinquants primaires ou de condamnés faisant preuve d'amendements ;

— que la présence dans l'établissement de prévenus très spéciaux sachant animer et diriger des émeutes, ont su mettre à leur service les émeutiers les plus dangereux ;

— que la preuve est faite que des hommes décidés peuvent se rendre maître de la détention en quelques instants ;

La section F.O., consciente de ses responsabilités vis à vis de ses mandants :

demande de toute urgence l'installation d'un groupe d'intervention (gendarmes ou C.R.S.) prêts à intervenir dans les délais les plus brefs ;

la création d'un quartier de haute surveillance réservé aux détenus dangereux et anormaux avec

(1) Voir I.C.O. n° 97-98, page 8.